



Entrée dans la lumière



Musée Jeanne Devos.

Si l'envie vous dit de vous remémorer quelques vieux souvenirs, de partager la vie de vos aïeux ou plus simplement de découvrir la vie quotidienne des Flamands au siècle dernier, « *Le temps d'une pause pendant la cueillette du houblon* », « *A l'entrée de la*



Musée Jeanne Devos.

messe », ou, « *Attendant l'arrivée du Général de Gaulle* », faites un détour par le Musée communal Jeanne Devos, cette célèbre photographe de la Flandre, initiée à cet art par l'Abbé Lamps, curé de Bissezele, pionnier de la stéréoscopie (photo en relief). Ensemble, ils parcourent la Flandre, sont de toutes les ducasses, mariages et cérémonies et traquent les visages et les expressions le plus naturellement du monde. Le Musée, installé

dans une très belle et très verdoyante maison flamande du XVIII^e siècle, est l'ancienne demeure du photographe et de l'abbé ; ils reposent désormais dans le parc où ils ont planté tous les arbres et fleurs de Flandre. « Personne n'est jamais venu ici pour 5 mn » disait Jeanne Devos. Il est vrai qu'il y a tant à apprécier : des œuvres d'artistes comme Simons, Jeanne Champillou, Joseph Dezitter, venus rendre visite à leurs hôtes bien-aimés ; des centaines d'objets en porcelaine et faïences qui faisaient les intérieurs d'antan. Une petite école où les enfants découvrent les cahiers, les livres, les encriers, les plumiers et les jouets d'autrefois ; des dentelles de Bailleul et les livres de la bibliothèque du Père Lamps. Et les appareils photos, les faire-valoir privilégiés de ces artistes exceptionnels.

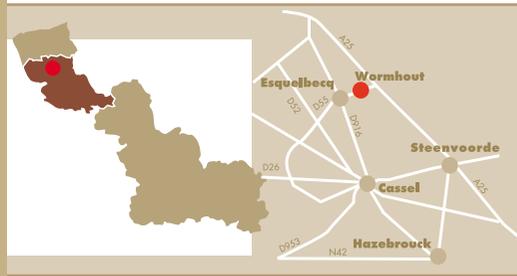
Décidément l'on resterait bien encore 5 mn... !



Musée Jeanne Devos.

à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Cassel : Visite du moulin « Casteel Meulen » ; visites guidées et contées de la ville en saison, galerie de l'Hôtel d'Halluin (03.28.40.52.55).

Esquelbecq : Brasserie Thiriez (03.28.62.88.44) ; balade à dos d'ânes (03.28.62.88.57) ; la Maison du Westhoek (03.28.62.88.57) ; atelier de poterie (03.28.20.73.82) ; visite guidée de l'église St Folquin et de son clocher ; site de la Plaine au Bois (03.28.62.88.57).

Noordpeene : Anes en Flandre (03.21.12.10.79)

Rubrouck : Maison Guillaume de Rubrouck (03.28.42.35.06 ou 03.28.42.31.99) ; visites guidées « Sur la route des Gueux » (03.28.42.30.71).

Wormhout : Musée Jeanne Devos (03.28.62.81.23) ; moulin Deschodt (03.28.62.81.23) ; Centre Education Nature du Houtland (03.28.65.76.00).

Manifestations annuelles

Cassel : Carnaval d'hiver en février ; carnaval d'été avec les Géants le lundi de Pâques ; « Cassel Cornemuses » en juin ; Fête du moulin « Casteel Meulen » en juillet ; Festival du conte début juillet-fin août, Fête de la moto en août (03.28.40.52.55)

Esquelbecq : « Patate Feest » en août (03.28.62.88.57)

Noordpeene : Fête de l'âne en mai ; marché des produits du terroir en août (03.28.40.52.55).

Wormhout : Carnaval en mars ; « Bloemen Feest » en mai (03.28.62.81.23)

Zegerscappel : Fête du pain en juin (03.28.62.88.57).

« Les Rendez-vous nature »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« Retables de Flandre » :

Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur RDV (03.28.68.69.78).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Pour réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambres » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Cassel : 03.28.40.52.55

Office de Tourisme de Wormhout : 03.28.62.81.23

Office de Tourisme d'Esquelbecq / Maison du Westhoek : 03.28.62.88.57
Syndicat d'Initiative Yser Houck : 03.28.42.30.71

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à PIED dans le NORD

Cœur de Flandre



N° 3

Circuit du Moulin de la Briarde Wormhout

(13,5 km ou 6 km - 3 h 20 à 4 h 30 ou 2 h 00)

Bocage Flamand et marais Audomarois, au fil de l'Yser



Wormhout - l'Hallekerque Saint-Martin.

- Randonnée Pédestre**
- Circuit du Moulin de la Briarde** : 13,5 km ou 6 km
- Durée** : 3 h 20 à 4 h 30 ou 2 h 00
- Départ** : église de Wormhout
- Balilage** : jaune
- Carte IGN** : 2303 Est



Moulin de la Briarde.

L'avis du randonneur :

Circuit dans la vallée de la Peene becque, sans difficulté. Le parcours de 13,5 km s'adresse cependant aux personnes habituées aux longues marches. Les traversées de la RD 916 présentent une bonne visibilité, la prudence reste cependant nécessaire. En période de pluie, prévoir des chaussures étanches.



Circuit du Moulin de la Briarde

(13,5 km ou 6 km - 3 h 20 à 4 h 30 ou 2 h 00)

Départ : église de Wormhout.

1 Longez l'église – hallekerque Saint-Martin – puis franchissez la Peene Becque qui traverse la ville. 20 m plus loin, suivez à droite un sentier qui débouche sur la route de Steenvoorde. Empruntez à droite cette route – RD 18 – sur 500 m jusqu'à la chapelle Notre-Dame du Sacré Cœur, vouée aux causes désespérées.

2 A la chapelle, prenez à droite la Steen Houck Straete jusqu'à la base municipale de loisirs de l'Étang des 3 Sources. Engagez vous à gauche sur le chemin des Trois Sources. A l'intersection suivante, allez à droite.

3 Empruntez à gauche le chemin Vert.

4 Tournez à droite sur la Steene Straete (ancienne voie romaine) puis, 600 m plus loin, virez à droite sur la Vieille Rue. Empruntez à gauche la Potters Straete puis à droite la rue du Moulin. Passez au moulin de la Briarde. Ce moulin sur pivot date de 1756, dernier rescapé des onze moulins dressés autrefois sur le territoire de Wormhout, et figure parmi les plus grands moulins à vent de la région.

5 Coupez prudemment la RD 916 et suivez en face le chemin du Nouveau-Monde. Au croisement, continuez à droite (rue du Crapaud). Faites de même à l'intersection suivante.

6 Après avoir laissé une petite chapelle sur votre gauche, prenez ici à droite la route de Zermezeele qui vous amène au Riet-Veld – « le champ des roseaux ». Traversez de nouveau la RD 916.

3 Au carrefour, poursuivez à gauche et coupez une troisième fois la RD 916. Récupérez en face le chemin. Celui-ci contourne une habitation par la droite et longe la Peene Becque en limite de champ.

Attention ! ce chemin traverse une propriété privée. Respect et discrétion sont de rigueur.

7 Continuez le long de la Peene Becque, derrière le lotissement. Franchissez un pont puis longez la Peene Becque sur l'autre rive jusqu'à un autre lotissement.

8 Traversez le lotissement puis quittez celui-ci par l'allée des Pivoines et l'allée du Muguet. Rejoignez le parc municipal puis croisez le musée communal Jeanne Devos avant de retrouver l'église – halle.

VARIANTE 6 KM

Cette variante ne passe pas au moulin de la Briarde.

3 Au carrefour tournez à droite et coupez la RD 916. Récupérez en face le chemin. Plus loin, longez la Peene Becque en limite de champ.

Allez en **7**.

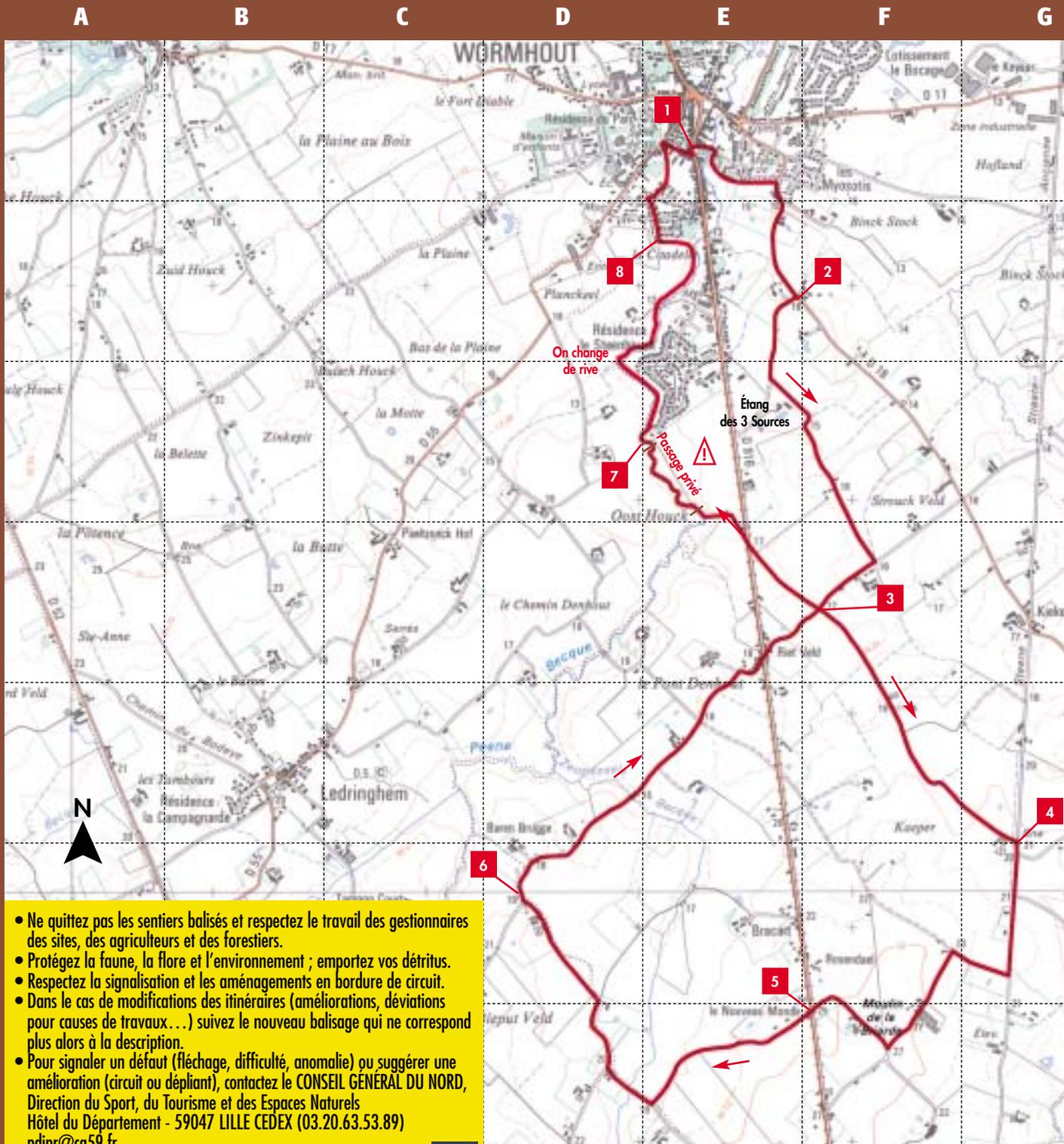
Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr